



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE DESTINÉS
A L'ACCUEIL DE LOISIRS MICHEL DELRIEU
ET LA CRECHE INTERCOMMUNALE POMME D'HAPPY
AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023
RENOUVELABLE 3 FOIS PAR PERIODE DE 12 MOIS

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

COMPASS GROUP FRANCE agissant sous sa marque SCOLAREST
Parc Aïrial 34 avenue Ariane Bât 5
33700 MERIGNAC

tél : 05 57 92 48 50
christophe.gauthier@compass-group.fr

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Fourniture de repas préparés dans les locaux de l'entreprise et livraison par le fournisseur en liaison froide pour l'accueil de loisirs Michel Delrieu et la crèche intercommunale pomme d'happy, au titre de l'année scolaire 2022/2023 avec une possibilité de 3 renouvellements annuels.

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord cadre : 11 juillet 2022

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord cadre : Le marché est conclu pour l'année scolaire 2022/2023. Il pourra être reconduit à raison de 3 fois.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 5,5 %
- Montant HT : 49 491,00 €
- Montant TTC : 52 213,01 €

Fourniture de repas	Repas crèches bébés	Repas crèches grands	Repas maternelle	Repas élémentaire	Repas adulte
	2640	3960	3000	6000	1500
Prix unitaire HT	2,27 €	2,67 €	2,80 €	3,17 €	3,67 €
Total HT	5 992,80 €	10 573,20 €	8 400,00 €	19 020,00 €	5 505,00 €
Tva 5.5 %	329,60 €	581,53 €	462,00 €	1 046,10€	302,78 €
Total TTC	6 322,40 €	11 154,73€	8 862,00 €	20 066,10 €	5 807, 78 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

La société SCOLAREST a sollicité chaque membre du groupement de commandes (Fumel Vallée du Lot, commune de Fumel, commune de Monsempron-Libos) pour revaloriser le prix de sa prestation, eu égard à l'inflation exceptionnelle des tarifs alimentaires.

SCOLAREST a justifié sur pièces les augmentations du coût de ses fournitures et propose d'appliquer les tarifs suivants au 1er septembre 2023 :

Fourniture de repas	Repas crèches bébés	Repas crèches grands	Repas maternelle	Repas élémentaire	Repas adulte
	2640	3960	3000	6000	1500
Prix unitaire HT	2,44 €	2,88 €	3,16 €	3,52 €	3,92 €
Total HT	6 441,60 €	11 404,80 €	9 480,00 €	21 120,00 €	5 880,00 €
Tva 5.5 %	354,29 €	627,26 €	521,40 €	1 161,60 €	323,40 €
Total TTC	6 795,89 €	12 032,06 €	10 001,40 €	22 281,60 €	6 203,40 €

Cet avenant prendra effet au 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 28 février 2024.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord cadre :
(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5,5 %
- Montant HT : 4 835,40 €
- Montant TTC : 5 101,35 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 10 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5,5 %
- Montant HT : 54 326,40 €
- Montant TTC : 57 314,36 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LAURENTE FERRER Directeur technique	St. Julien 10/08/2023	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : FUMEL....., le ... 9 AOUT 2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)


Président,
Olivier CAMINADE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

AR Prefecture

047-200068930-20230629-2023C_67AX_MP-CC
Reçu le 05/09/2023

DESIGNATION	Crèche Bébé	Crèche Grands	Maternelle	Primaires	Adultes
Denrées 100% EGALim	1,43 €	1,87 €	2,15 €	2,51 €	2,91 €
Total Frais Fixes cuisine centrale	1,01 €	1,01 €	1,01 €	1,01 €	1,01 €
Total HT	2,44 €	2,88 €	3,16 €	3,52 €	3,92 €
TVA 5,5%	0,13 €	0,16 €	0,17 €	0,19 €	0,22 €
Total TTC	2,57 €	3,04 €	3,33 €	3,71 €	4,14 €

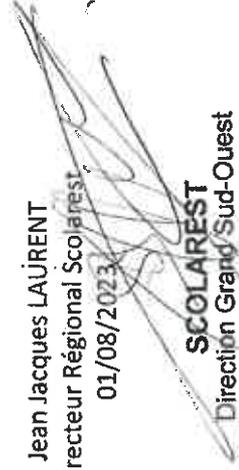
BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

A FUMEL, 09/08/2023



M. Didier CAMINADE

Jean Jacques LAURENT
Directeur Régional Scolarest
01/08/2023



SCOLAREST
Direction Grand Sud-Ouest
LAIRIAL PARC
34, avenue Ariane
33700 MERIGNAC